

M. Fulton, membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre, —Rapport du surintendant des faillites concernant l'application de la Loi sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers durant l'année terminée le 31 mars 1957, selon l'article 41(2) de ladite loi, chapitre 111 des Statuts révisés du Canada (1952).

M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre, —Exemplaire du communiqué (Déclaration d'objectif commun) publié conjointement par le président des États-Unis et le premier ministre du Royaume-Uni à Washington le 25 octobre 1957.

M. Fulton, appuyé par M. Hees, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 15, Loi modifiant le Code criminel, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Argue, pour M. Nicholson, appuyé par M. Castleden, il est ordonné, —Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de tous télégrammes et lettres échangés jusqu'à ce jour, durant l'année 1957, entre des personnes demeurant dans la circonscription électorale fédérale de MacKenzie et le ministre de l'Agriculture, relativement à la nomination d'employés en application de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies. (\*Avis de motion n° 3)

Sur motion de M. Robichaud, appuyé par M. McWilliam, il est ordonné, —Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1953 jusqu'à ce jour entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province du Nouveau-Brunswick au sujet du projet de construction d'un pont sur la rivière Restigouche pour relier Campbellton (Nouveau-Brunswick) et Pointe-à-la-Croix (Québec). (\*Avis de motion n° 9)

Sur motion de M. Chevrier, appuyé par M. Pearson, il est ordonné, —Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés entre le gouvernement fédéral et les provinces d'Ontario et de Québec, au sujet de la frontière entre Ontario et Québec sur le lac Saint-François. (\*Avis de motion n° 10)

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 14, Loi prévoyant des paiements anticipés pour le grain des Prairies, à l'égard de sa livraison;

M. Harkness, pour M. Churchill, appuyé par M. Nowlan, propose, —Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat, et ledit débat est interrompu à dix heures.